

PAS DE POLITIQUE.

L'OUVRIER

L'UTILE A L'OUVRIER.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

FAIRE DU BIEN AUX CLASSES OUVRIERES.

PÈRE L'ÉGOÛNE, Rédacteur-en-Chef.

MONTREAL, 10 MAI 1884.

Rédigé par un Comité d'Ouvriers.

AVIS.—"L'Ouvrier" se trouvera dans tous les dépôts de journaux, et est livré GRATIS tous les Samedis aux acheteurs de "L'ÉTENDARD."

Nous demandons aux correspondants de L'OUVRIER de bien vouloir adresser leurs lettres au "PÈRE L'ÉGOÛNE," No. 31 rue St. Jacques, Montréal.

Catéchisme social et politique.

L'autorité, telle que Dieu la veut, telle que l'entend l'Église, telle que les hommes sensés la réclament, est une délégation divine.

Pour éclaircir cette question aujourd'hui fort embrouillée, il faut distinguer entre la chose, c'est-à-dire l'autorité en elle-même, et la personne, ou les personnes qui la possèdent et l'exercent.

L'autorité en elle-même est une puissance déléguée par Dieu. En effet, toute puissance vient de Dieu, "directement ou indirectement." Pour qu'un homme devienne légitimement seigneur et maître, il faut qu'il reçoive ce qu'il n'a point et ce que Dieu seul possède : l'autorité, le droit de commander et de diriger.

Dans l'ordre religieux, dans l'ordre civil, dans l'ordre domestique, l'autorité est une délégation divine. Elle est le droit d'imposer aux membres de la société des obligations à la fois physiques et morales ; en d'autres termes d'obtenir d'eux les actes et les abstentions nécessaires à la fin de la société et de les obtenir par devoir de conscience et, au besoin, par une légitime contrainte.

Cette autorité est l'un des éléments essentiels de toute société : elle y existe donc nécessairement, au moins en principe et à l'état latent. Et elle y est par le fait de la volonté souveraine de Dieu, qui la communique à la société, par là même qu'il veut l'existence de celle-ci.

L'autorité réside donc originairement dans la société et elle lui vient de Dieu.

Le but de l'autorité est le règne du Christ et le bien public. La liberté est la puissance, donnée à chaque membre d'une société, d'atteindre sa fin et d'accomplir les volontés divines ; en d'autres termes, la puissance de faire le bien : l'autorité est la puissance donnée aux chefs de cette société, de faire faire le bien ; ou, ce qui revient au même, de sauvegarder et de servir avec dévouement la liberté de chacun.

L'autorité, soit religieuse, soit civile, soit domestique, est pour la liberté, et non la liberté pour l'autorité. Le pape, l'évêque, le prêtre, les ministres de l'Église, sont les serviteurs de Dieu et des âmes ; les rois et les magistrats, tels que les a faits le christianisme, sont les serviteurs des peuples, et ils savent que les peuples ne sont pas faits pour eux, mais bien eux pour les peuples.

Enfin dans la famille chrétienne, le père n'usera son autorité que pour le bien de la mère, des enfants et des serviteurs ; et la mère également sous la direction du père. Le père et la mère sont pour la famille, et non la famille pour le père et la mère. On le voit : l'égoïsme, l'orgueil, l'arbitraire sont absolument étrangers à la notion chrétienne et véritable de l'autorité, force essentiellement bonne et sainte, qui conserve entre les mains de la créature son caractère divin, de justice, de bonté, d'amour, de sacrifice.

L'autorité a une double mission, par rapport à la liberté des sujets : d'abord elle doit la respecter et la laisser se développer dans toute sa belle énergie : l'étouffer serait un crime : et si, pour remplir la mission qu'elle tient de Dieu, elle est obligée de donner des règles à l'exercice de la liberté, ces règles doivent toujours être inspirées par l'intérêt général et par le vrai bien de la société ; appréciation qui n'est point laissée aux caprices du chef, mais que règle l'enseignement infaillible de l'Église qui est l'infaillible interprète du droit naturel comme du droit surnaturel.

En second lieu, l'autorité a pour mission et par conséquent pour devoir proprement dit de faire faire le bien ; elle ne doit pas se contenter d'empêcher le mal et de laisser les gens faire le bien s'ils le veulent ; elle doit, dans la mesure du possible et selon les circonstances, s'employer toute entière, avec un zèle infatigable, à aider, à fortifier, à exciter la volonté de chacun et de tous, afin que Jésus-Christ règne le plus parfaitement possible, et dans l'ordre directement religieux, et dans l'ordre civil et politique, et dans l'ordre domestique et privé.

Nous verrons la semaine prochaine comment cette autorité passe dans celui qui dans ceux qui l'exercent.

L'ÉGOÛNE.

LA SANTÉ C'EST LA FORTUNE.

Les personnes d'un tempérament sanguin, bilieux ne doivent user de viande qu'avec modération. Les végétaux conviennent beaucoup mieux. La vie de l'homme sanguin doit être variée, et s'il n'a pas de disposition marquée pour la plétore, disposition à devenir trop gras, il peut faire usage de tous les aliments et de toutes les boissons.

Celui chez qui le sang surabonde doit prendre des aliments peu nourrissants, des boissons rafraîchissantes ; qu'il s'abstienne de vin pur, de liqueurs, de café ; les viandes blanches, les herbes potagères, lui conviennent ; s'il on est pléthorique il faut éviter les aliments succulents, gras, huileux, assaisonnés ; ne boire que peu de vin, ou avec beaucoup d'eau.

Le sujet nerveux s'abstiendra d'aliments visqueux, de légumes farineux, de pâtes non fermentées, de mets d'une digestion difficile, d'assaisonnements excitants : Qu'il mange du pain bien levé, bien cuit, des viandes blanches gélatineuses, telles que le veau, l'agneau, la poule, le poulet, des herbes, des fruits ; qu'il boive un vin léger, de la petite bière ou un cidre bien paré, peu chargé, point de viande noire, bœuf, pigeon, gibier, et pas de poissons de mer, de coquillages surtout, pas de viandes salées, fumées, etc.

Les lymphatiques ne doivent pas beaucoup se nourrir de végétaux, les plantes réputées antiscorbutiques, diurétiques leur conviennent ; point d'aliments gras, visqueux ou provenant de jeunes animaux, pas de poissons, de farineux, de légumes féculents ; qu'ils mangent des viandes riches en fibrine, du bœuf, du mouton, du gibier ; qu'ils usent sans excès de vin généreux, de liqueurs spiritueuses et d'assaisonnement.

Peu de viandes aux enfants et aux jeunes gens, les légumes, les racines, les herbes, les fruits leur conviennent, un vin léger, trempé, mais peu de liqueur forte.

A mesure que la vie s'avance, il faut une nourriture plus tonique et plus réparatrice.

Dans la vieillesse, éviter les liqueurs fortes, les épices, les abus de table, manger peu surtout le soir ; peu de viande noire, pain bien cuit ; végétaux nourrissants, vin vieux et généreux pris modérément ; point d'aliments gras, farineux, pesants.

L'éducation que l'on donne aux femmes les fait différer presque entièrement de l'homme. D'une constitution plus faible, plus irritable, elles ont toujours à craindre les maladies nerveuses. Leur régime se rapproche de celui de la jeunesse. Point d'aliments difficiles à digérer, pas de stimulants, d'épices, de café, de liqueurs, mais des viandes blanches, etc.

La femme qui mène une vie active dont le physique et le moral se rapprochent de l'homme, doit suivre le régime de celui-ci, sauf les précautions qu'exigent les différents états qui sont particuliers à son sexe.

La vieillesse est plus hâtive chez la jeunesse, mais les progrès en sont plus lents.

A CHACUN SON MÉTIER.

Ce vieux proverbe mérite bien d'être classé parmi ceux qu'on appelle la sagesse des nations, et rien n'est plus pratique dans la vie ; malheureusement on l'oublie trop de nos jours, et on semble vouloir le faire passer de mode.

A chacun son métier, pourtant ; car le même homme n'est pas propre à tout ; il y a peu de ces génies qui deviennent ce qu'ils n'ont pas appris. Vous êtes excellent fantassin et savez bien manier un fusil ; mais, avant de devenir bon artiller, il vous faut un apprentissage nouveau, il vous faut des études nouvelles, il faut vous tromper d'abord, puis faire un peu mieux, puis faire des progrès marqués, puis faire bien tout à fait. Autrement, si on avait la science infuse, à quoi serviraient les écoles, les collèges, les apprentissages ? Et si cela ne servait à rien, conçoit-on que tant d'hommes de bon sens consentiraient à s'y soumettre ?

Il faut donc que chacun fasse son métier, c'est-à-dire, fasse ce qu'il a appris, ce qu'il a étudié, ce à quoi il a été jugé bon. Voulez-vous qu'une ferme marche bien ? Mettez-la entre les mains de cultivateurs-pratiques, d'hommes qui savent manier une charrue, labourer une terre, et non pas entre les mains de manufacturiers qui seront très-habiles, sans doute, dans leur partie, mais ne sauront pas ce qu'est la culture. Voulez-vous qu'une manufacture marche rondement ? mettez-y un sage industriel, et non pas un agriculteur. Autrement, l'un et l'autre devront apprendre à leurs dépens : et si cette manière d'apprendre est sûre, elle est évidemment chère et coûteuse.

Le monde cependant est plein de gens qui n'agissent pas de la sorte, et qui oublient cet autre proverbe : propre à tout, propre à rien. Voilà un bon fermier, qui gagnait honorablement sa vie, un domestique qui avait de bons gages ; la manie de faire fortune les prend, et ils se font commerçants. Or, comme ils n'y entendent rien, qu'ils ont dit un jour : faisons-nous commerçants, et qu'ils se sont persuadés l'être le lendemain, leurs affaires vont tout de travers. Ils achètent quand il faudrait vendre, et ils vendent quand il faudrait acheter. Ils font crédit à qui ne le mérite pas, ou prennent de la mauvaise marchandise. Avec cela, comment faire fortune ? L'hôpital est là pour répondre.

On ne peut entrer ici dans les détails ; mais que

chacun réfléchisse. Il y en a bien peu ici qui n'aient une paille dans l'œil et qui n'aient un *mea culpa* à dire.

Que de gens se contentent de l'apparence, et croient savoir ce dont ils ignorent les premiers éléments ! Tel veut spéculer à la Bourse, qui ne sait seulement pas faire un compte ; tel aspire à faire fortune par la spéculation, et ignore la moindre notion du commerce ; tel veut être agriculteur, et n'a jamais étudié que dans les livres. Tel veut être auteur et aurait besoin d'apprendre la grammaire.

De là les mécomptes et les déceptions. Aussi, revenons à notre proverbe : à *chacun son métier*, et alors pourrions-nous ajouter : *les dettes seront bien payées*.

Ce qui advint à un homme que la pauvreté avait réduit à manger des cosses de pois.

Le comte Lucanor s'entretenait un jour avec son conseiller :

— Patronio, lui dit-il, je ne suis pas ingrat envers Dieu, je reconnais qu'il m'a traité mieux que je ne saurais le servir. Mes affaires vont assez bien et sont en situation honnête, mais il m'arrive parfois d'être en si grande gêne, faute d'argent, qu'en vérité j'aimerais mieux mourir que de vivre ainsi. Quel réconfort avez-vous à cela ?

— Seigneur comte, répondit Patronio, pour vous réconforter, quand pareille mésaventure vous afflige, il serait bon d'apprendre ce qui advint à deux hommes qui avaient été très-riches.

— Et qu'est-ce que c'est ? demanda le comte Lucanor.

— Seigneur comte, reprit Patronio, l'un de ces hommes tomba dans une misère si profonde que, n'ayant pas un denier vaillant, il se vit exposé à mourir de faim. Il eut beau aller de porte en porte, il ne put se procurer qu'une poignée de ces gros pois qu'on appelle lupius.

Le souvenir de son ancienne opulence lui revint alors à l'esprit, et, en se voyant réduit à manger des pois si grossiers et si rebutants, il ne put s'empêcher de pleurer à chaudes larmes. Cependant, tout en pleurant, il se mit à manger, et à mesure qu'il détachait les pois, il jetait la cosse derrière lui. Il continuait ainsi son repas et ses lamentations, lorsqu'il crut entendre quelqu'un ; il tourna la tête et vit un homme occupé à ramasser les cosses des lupius et à les dévorer.

— Que faites-vous là ? lui demanda-t-il.

— Hélas ! répondit l'homme affamé, vous le voyez, je mange les cosses que vous jetez, et je suis trop heureux quand je puis en trouver, moi que pourtant vous avez connu plus riche que vous.

Lorsque celui qui mangeait les pois vit qu'un autre se contentait des cosses, il essuya ses pleurs. L'idée qu'il y avait un homme tombé de plus haut que lui dans une misère plus profonde et moins méritée adoucit son chagrin et lui rendit le courage. Il fit tant et si bien pour se tirer d'embarras, qu'avec l'aide de Dieu il y parvint, et depuis lors tout prospéra pour lui.

Et vous, seigneur comte Lucanor, rappelez-vous qu'il n'y a pas d'homme sur terre qui ait tout à loisir et désir. Telle est la volonté de Dieu, notre maître suprême. Rendez-lui grâce d'être puissant et honoré, c'est à lui que vous le devez. L'embarras que vous éprouvez de temps en temps à l'endroit de l'escarcelle n'est pas chose qui doive vous jeter dans le désespoir : car, soyez-en sûr, il y a d'autres seigneurs de plus grands états que vous qui se tiendraient heureux de pouvoir payer leurs gens moins encore que vous ne payez les vôtres.

Le comte Lucanor goûta beaucoup le conseil de Patronio ; il reprit courage, s'aïda de son mieux, et bientôt, avec l'assistance du ciel, sortit de la gêne qui l'affligeait. Don Juan, estimant que l'exemple était bon à retenir, le fit écrire dans ce livre et composa deux vers qui disent ceci :

Garde au sein du malheur l'espérance et la foi,
Tout pauvre peut trouver un plus pauvre que soi.

LE MOIS DE MARIE.

Au souffle du printemps, la campagne fleurie
Semble se joindre à nous pour honorer Marie ;
Oh ! pendant ce beau mois, redisons chaque jour :
Marie est notre mère, aimons-la sans retour !...

Mais, au parfum des fleurs, à la riche parure,
L'oiseau de ses concerts mêle les chants joyeux ;
Et, suspendant son nid au bosquet de verdure,
Il exalte le nom de la Reine des cieux !

Déjà le nautonier, qui ne craint plus l'orage,
De l'Etoile des mers, protectrice du port,
Regarde, plein d'espoir, la douce et sainte image ;
Puis, s'abandonne aux flots en affrontant la mort !...

Le voyageur, au loin, tressaille d'allégresse ;
Du saint nom de Marie invoquant le secours,
Il compte sur l'effet de sa vive tendresse
Pour revoir le clocher qu'il aimera toujours...

L'infirme languissant sur son lit de souffrance,
Reçoit la guérison des plus longues douleurs ;
Et va, rempli de joie et de reconnaissance,
A l'autel de Marie, en y versant des pleurs...

Au milieu des combats que nous livre en ce monde
L'ennemi si jaloux du bonheur des élus,
Le chrétien résigné, dans une paix profonde,
Par la Vierge fidèle obtient tout de Jésus !...

Comme un ruisseau limpide au sein de la prairie
Roule son pur cristal avec rapidité,
Tel, hélas ! chaque jour du doux mois de Marie
S'écoule et nous conduit vers une éternité !...

Du moins, en s'éloignant, il laisse dans notre âme,
De l'amour maternel les touchants souvenirs,
Et, de son feu sacré, toujours l'ardente flamme,
En consumant nos cœurs, ranime nos soupirs...

L'abbé SIBON.

LA BOISSON.

Il résulte d'un travail récent que les excès de boissons tuent en Allemagne 40,000 individus par an.

En Russie on n'en compte que 10,000 ; en Belgique 4,000 ; en France 1,500.

Mais la nation qui l'emporte sur toutes les autres pour l'abus des boissons alcooliques, c'est l'Amérique : 300,000 personnes sont mortes aux Etats-Unis des suites de l'ivrognerie dans l'espace de huit années.

RECETTES.

Peinture à bon marché.—Délaissez de la chaux dans du lait écrémé au lieu d'eau, et servez-vous-en pour blanchir de la manière ordinaire : la couleur sera d'un beau drab.

Manière prompte d'éteindre le feu.—Lorsqu'on s'aperçoit que le feu a pris dans un conduit de cheminée, on doit aussitôt étendre sur l'âtre le bois allumé ainsi que la braise et jeter trois ou quatre poignées de fleur de soufre dessus ; on bouche immédiatement après le devant de la cheminée au moyen d'une boiserie, d'une table renversée, d'une porte ou d'un drap trempé d'eau que l'on applique sur cette ouverture aussi juste que possible, et la flamme cesse aussitôt, quelle que soit la violence du feu. Si le feu prend dans un tuyau de poêle, on ferme la petite porte ; le feu s'arrête au même instant.

Beurre frais.—Pour prolonger la conservation du beurre frais pendant plusieurs jours, on fait usage des procédés suivants : Le beurre, au sortir de la barette, est mis dans de l'eau très-fraîche, qui doit le recouvrir entièrement. L'eau soumise préalablement à l'ébullition puis refroidie est la meilleure, parce qu'elle ne contient pas d'air. En renouvelant l'eau tous les jours, si le beurre est de bonne qualité, il peut se conserver pendant une ou deux semaines, surtout en hiver, en le tenant dans un endroit frais.

CONFERENCE À ORLÉANS

par M. ANDRÉ, maître de forges à Couzances.

M. André, maître de forges dans la Meuse et président de la commission de la grande industrie dans l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, est venu faire, le 31 mars, une conférence à Orléans sur le régime corporatif. Depuis celle donnée, il y a quelques années dans notre cité, par le comte Albert de Mun, nous n'avions jamais entendu une parole aussi éloquente sur la question capitale de l'heure actuelle.

Aussi cette conférence, présentée sous la forme d'une simple conversation, a-t-elle été écoutée avec une religieuse attention par un auditoire d'élite, dans lequel nous avons remarqué plusieurs notabilités industrielles de notre cité.

Ces dernières, désireuses de s'instruire, ont, sur la demande du conférencier, posé quelques objections, auxquelles il a été victorieusement répondu.

Les applaudissements ont couvert la voix de M. André lorsqu'il a exposé, avec une émotion bien facile à comprendre, en quoi consistaient les devoirs des patrons envers les ouvriers, devoirs stricts, a-t-il ajouté, devoirs auxquels on ne peut se soustraire impunément.

Remercions aussi l'éminent chrétien d'avoir tracé avec fermeté les causes déterminantes de l'antagonisme entre les ouvriers et les patrons.

Entrons ici dans quelques détails, le sujet en vaut la peine.

Où le grand industriel est un bailleur de fonds inconnu de son personnel ouvrier, ou c'est un homme qui se contente d'exercer un certain patronage qui peut humilier l'ouvrier. Dans l'un et l'autre cas, le patron, avec des responsabilités différentes, fait fausse route, parce que *ici* il ne mérite d'avoir aucune autorité morale sur ses ouvriers qu'il ne connaît pas, et que *là*, avec les meilleures intentions, il absorbe trop la direction morale de l'usine, et ne ménage pas assez la dignité de la personnalité humaine chez l'ouvrier.

Donc, pour rétablir la paix sociale dans la grande industrie, le patron doit commencer par moraliser l'atelier, et surtout ne pas manquer d'associer quelques ouvriers à cette louable entreprise. Mais ce n'est pas tout. Il faut encore que l'usiner, et c'est un point capital, établisse dans son usine des associations économiques, telles que sociétés de secours, de retraites, économats ou banques populaires, lesquels établissements devront être administrés par les ouvriers eux-mêmes, avec la participation du patron ayant pour mission surtout de faire exécuter les statuts de ces associations consentis par les ouvriers. Dans cette organisation doit entrer un patrimoine corporatif formé et entretenu par des apports qui ne sortent pas de la bourse de l'ouvrier.

En somme, le pivot de cette nouvelle organisation repose sur le double principe fondamental de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, savoir : rapprochement complet des classes, cimenté par un dévouement absolu et discret de la classe dirigeante à la classe ouvrière ; et ensuite respect de la dignité personnelle de l'ouvrier, en l'associant à la vie morale et effective de l'usine, et cela sans songer à vouloir résoudre la question brûlante de la participation aux bénéfices.

Le monde rationaliste s'imagine que la philanthropie est capable d'accomplir ce prodige de réforme. Erreur profonde. Les vertus naturelles ne suffisent pas pour inspirer à un homme la dose de dévouement nécessaire à l'heure présente pour émanciper le soldat du travail. Il faut que le catholicisme apporte sa sève pour cette émancipation, et alors, tôt ou tard, on réussit.

Ainsi ont précédé au Val-des-Bois, au Theil, à Annonay, à St. Chamond, à Couzances MM. Harmel, Pavin de la Farge, Rostaing, Thiollières et plusieurs autres qu'il serait trop long de nommer.

En écoutant cette parole claire, lucide, soutenue par l'éloquence du cœur, nous ne pouvions nous empêcher de penser aux révoltes de Monceau-les-Mines de l'année dernière et à celles plus récentes.

d'Anzin, ainsi qu'à la connaissance légale des syndicats. Très certainement la commission des 44, avec son luxe d'enquêtes à l'intérieur et à l'extérieur, ne calmera ni ceci ni cela.

L'ouvrier souffre, c'est un fait incontestable ; il considère le capital anonyme comme un adversaire. Sans être un socialiste, même chrétien (il n'y en a pas), nous sommes obligés de convenir que le régime actuel du travail explique certaines revendications de l'ouvrier.

S'il a des torts en employant la violence pour se faire rendre justice, depuis l'établissement de la liberté du travail, c'est-à-dire depuis un siècle, beaucoup de patrons ont trop oublié les véritables devoirs de la paternité sociale. Dieu nous garde—et ici nous tenons à formuler nettement nos réserves—Dieu nous garde d'applaudir aux revendications sauvages reproduites dans certains journaux à propos des troubles d'Anzin ; le vol ne corrige rien. Substituer une confiscation à une révolte ne s'appelle pas reformer la société ; mais, disons-le avec tristesse, cette révolution pacifique désirée par tous, mal comprise de beaucoup, ne pourra être l'œuvre de la commission des 44.

Tout au plus celle-ci répètera-t-elle la conclusion du fameux rapport Ducarre, en l'accompagnant de félicitations au Parlement français au sujet des nouvelles lois édictées sur les syndicats. Non, ce n'est point là une solution. Ce n'est pas même un palliatif.

Retournant la fameuse parole de Sieyès, qui n'était pas exacte, aujourd'hui nous posons la question : *Qu'est la classe ouvrière ?* Et nous répondons hardiment : *Elle n'est pas ce qu'elle doit être*, par la faute de la philosophie rationaliste qui a voulu chercher la solution en dehors du catholicisme. Que messieurs les rédacteurs des *Débats*, ainsi que ceux de la *Revue des économistes*, y songent sérieusement.

L'ennemi est à leurs portes, et le fameux révolutionnaire Proudhon savait parfaitement ce qu'il disait, lorsqu'il affirmait que derrière toute question politique il y avait une question théologique. Si Louis Veillot vivait et pouvait formuler sa pensée sur la crise actuelle, duel qu'il avait prédit dans une fiction d'une haute éloquence, il ne manquerait pas d'affirmer qu'à l'heure présente commence le duel entre la révolution brutale et la révolution modérée. Oh ! comme se vérifie bien aussi cette belle réflexion du cardinal Pie, enfant du peuple comme Louis Veillot, et devenu prince de l'Eglise par ses mérites, à savoir : que le bon sens nous enseigne que "le créateur du genre humain, en faisant l'homme essentiellement social, n'a pu vouloir que la société humaine fût indépendante de lui."

En résumé : si le président de la commission des 44 voulait en croire un ancien camarade de l'école de droit arrivé comme lui à l'âge mûr, et qui, depuis vingt ans, étudie de toutes manières, théoriquement et pratiquement, la question ouvrière : dans les livres, auprès des ouvriers et des patrons, sans craindre la controverse quand elle est courtoise, soit qu'elle vienne des journaux, soit même qu'elle se retranche derrière les revues qui semblent avoir le monopole de ces thèses ; si, dis-je, le président de la commission voulait nous croire, nous l'engagerions à interroger M. André et M. Harmel et ceux qui les ont imités.

La lumière sortirait forcément de ces entretiens. Le président de la commission se convaincrail peut-être alors qu'autre chose est la rhétorique, autre chose l'action, autre chose la routine administrative, autre chose la réforme sociale, et que si quelques industriels philanthropes ont pu établir des réglementations jouissant d'une certaine notoriété, tout cela n'est pas suffisant pour contenter la masse ouvrière, qui depuis Turgot gémit de la blessure mortelle que lui a faite la proclamation de la liberté du travail.

Cela produirait de plus heureux fruits que l'exposition des caricatures incendiaires, qui peuvent faire partir la tête des ouvriers qui les contemplant avec admiration.

N'oublions pas, personne ne doit oublier que la

société ouvrière, a droit à une réforme. Cette réforme peut être ou pacifique ou désordonnée. A la société dirigeante de prendre des mesures efficaces et immédiates pour que nous n'ayons pas à déplorer notre trop longue inaction.

Vicomte G. DE CHAULNES.

Le petit missionnaire de quatre ans.

Une enfant de quatre ans qui fréquentait une école de sœurs, avait pris la douce habitude de réciter chaque jour ses prières du soir sur les genoux de son père. Cet homme, honnête et bon cependant, nourrissait contre la religion de déplorables préventions, et, par suite, il ne se joignait jamais à la prière de sa fille.

Un soir, celle-ci s'arrête tout à coup au milieu de sa prière : mais papa, dit-elle, fais donc comme moi et prie le bon Dieu. Le père, interdit et touché malgré lui par un sentiment chrétien, ne sait que répondre à cette demande inattendue ; il embrasse sa fille en pleurant et murmure avec elle, et non sans embarras, des mots qu'il avait oubliés, hélas ! depuis longtemps.

A dater de ce jour, il fit régulièrement matin et soir sa prière, et bientôt, touché par la grâce, il devint un chrétien régulier et édifiant.

Plantes utiles.

La laitue, connue de tout le monde, est cultivée dans les jardins. Il y en a de trois espèces : pommée, romaine et frisée. Les tiges, les feuilles sont employées fraîches et les fruits sont récoltés à leur maturité.

La laitue est émolliente, calmante, antispasmodique, diurétique et procure le sommeil.

Elle est fréquemment employée dans les inflammations aiguës, l'hystérie, les mélancolies, toux spasmodique, les affections de l'estomac.

L'usage de manger de la salade de laitue est excellent. Les alcalis sont incompatibles avec la laitue.

A l'extérieur on emploie la laitue cuite en cataplasme dans les inflammations de l'œil, les inflammations superficielles, l'érysipèle, etc. On en donne ainsi la décoction en lavement dans les irritations intestinales.

Dose. A l'intérieur. Décoction des feuilles et de la tige, une à deux onces et plus.

Eau distillée (1 sur 2 d'eau) 2 à 4 onces, (doit être préparé avec la plante en fleurs.)

Suc exprimé une demi once et plus.

A l'extérieur. Décoction de quantité suffisante pour cataplasme.

L'OUVRIER DOIT LIRE.

Et c'est pour l'ouvrier spécialement que nous avons fondé ce journal.

Un moyen que nous avons employé, réussit un peu ; c'est le présent hebdomadaire. Nous avouons, cependant, que vu nos ressources qui sont nulles, si petites que soient les dépenses, nous nous en apercevons.

Humblement, nous sollicitons pour les pauvres ouvriers, nos lecteurs,

LES RICHES

de faire choix dans leur mille et un rien, de quelques petites choses, soit chromos, cadres, albums, etc., etc., dont, bien entendu, nous demanderons qu'on nous fasse présent.

Chaque semaine, au lieu d'une devinette, nous en mettrons deux, ou trois, et plus s'il le faut, chaque réponse juste (et tirée au sort), méritera un présent.

C'est donc la collaboration des gens aisés et instruits que nous demandons, pour forcer à lire, et s'instruire les ouvriers pauvres et ignorants. Forts de notre intention, nous remercions d'avance les généreux donateurs de la bonne œuvre qu'ils vont faire.

HISTOIRE D'UNE PIPE.

CHAPITRE XVII.

Ce qui se passa chez le changeur Aaron.

Au fond et près d'une étroite lucarne grillée, le vieux banquier, vêtu d'une longue houppelande en haillons et enfermé, comme un animal malfaisant, dans une cage de fer, griffonnait, assis devant un bureau sur lequel étaient entassés des registres graisseux, quelques sacs d'argent, des papiers, des plumes et une balance à peser l'or.

— Que désirez-vous de moi, jeune homme ? demanda le juif qui, sans relever la tête, examinait avec soin, par-dessus ses larges lunettes, la physionomie de son visiteur.

— Changer quelques pièces d'or pour de l'argent.

— De l'or pour de l'argent. Hélas ! tout le monde veut changer l'or et l'argent se fait rare, bien rare, jeune homme, et j'en ai bien peu. Il est vrai, continua-t-il en poussant un profond soupir, que je n'ai pas beaucoup d'or non plus. Cependant il faut bien vous obliger. Voyons, votre or. Là faites-le glisser par ce guichet.

André fit glisser sur la planche intérieure les cinq pièces d'or qu'il avait volées à l'économe des pauvres de la Val-Grün. Le juif, dont les doigts crochus ressemblaient aux dents d'un rateau, les attrapa aussitôt à lui avec une joyeuse avidité.

— Hum ! fit-il en les soupesant dans sa main osseuse, or de Mayence, mauvaise monnaie... Elles sont bien légères... N'y en a-t-il pas de fausses, au moins ?

— Je ne le pense pas.

— Ah ! vous ne le pensez pas... Vous n'en êtes donc pas sûr ? Enfin, nous allons voir, reprit le changeur qui essaya chaque pièce sur la pierre, les fit tinter, les examina à la loupe, les pesa avec un faux poids et naturellement les trouva légères.

— Voyez-vous ça, jeune homme, on vous a trompé. Ces pièces sont rognées, et puis, pour une si petite somme, il m'est impossible de vous faire une remise. Si vous en aviez beaucoup, je ne dis pas, mais si peu... Enfin, comme je vous l'ai déjà dit, je tiens à vous obliger. Je vais vous donner en argent les trois quarts de leur valeur légale. C'est une mauvaise affaire pour moi, car par les cornes de Moïse, c'est plus qu'elles ne pèsent en réalité.

André avait hâte d'en finir. Il débattit un peu pour la forme et finit par en passer par où le juif voulait.

— Hum ! hum ! fit Aaron, voilà un gaillard qui ne connaît pas très-bien la valeur de son or, je soupçonne qu'il ne doit pas lui avoir coûté cher.

Et tout en passant les pièces d'argent à son visiteur, qui empochait sans compter, il ajouta :

— C'est une bien petite somme que je vous donne-là. Si vous aviez d'autre or ou des objets de valeur, je vous ferais une forte remise. Voyez, cherchez bien, je vous engage à profiter de l'occasion, car tous les jours vous n'en trouverez pas une pareille.

— J'ai bien aussi une pierre que... j'ai trouvée et que... que je vous vendrais... volontiers.

— Une pierre, dit le juif de sa voix la plus mielleuse, voyons-la. Justement un seigneur m'en a demandé plusieurs pour faire une parure à sa fille qu'il va marier. Nous pourrions facilement nous entendre. Le seigneur dont je vous parle est riche, il ne marchande pas avec moi et je vous ferai partager le profit.

— Vous paierez en argent comptant.

— Or ou argent, à votre choix.

“ André fouilla dans sa poche, et au lieu d'une pierre en retira deux, les plus grosses.

“ — Dieu de Jacob, s'écria le changeur, voici une perle d'une beauté rare, mais le diamant est merveilleux ! Quel malheur que vous n'ayez que ces deux-là. Quelques autres pareilles et votre fortune était faite.

“ — J'en ai bien quelques autres encore, fit le voleur ébloui.

“ — Voyons ! voyons ! nous en ferons un seul bloc.

“ André, tremblant d'émotion, étala ses richesses sur la planche. Il y avait dix-huit pierres en tout.

“ — Vous n'avez rien de plus ?

“ — Absolument rien, continua le jeune homme en retournant sa poche pour voir s'il n'y en était pas resté.

“ — Tant pis, quoique déjà il y'en ait là pour une grosse somme.

“ — Combien les estimez-vous ?

“ — Mais, à vue d'œil, il y en a bien pour dix mille ducats.

“ — Dix mille ! Elles en valent plus du double.

“ — C'est possible, je ne les ai pas encore bien examinées, mais ce soir je vous en dirai la valeur au juste.

“ — Ce soir, c'est impossible, je pars dans une heure.

“ — Alors, à votre retour.

“ — Non, non, tout à l'heure ou point du tout.

“ — Soit. Vous savez qu'il y a quelques formalités à remplir.

“ — Lesquelles ? demanda le jeune homme qui commençait à se sentir mal à l'aise.

“ — D'abord, me dire comment vous vous trouvez porteur d'un pareil trésor.

“ — Je vous ai dit que j'ai trouvé, répondit André dont le visage pâlisait affreusement.

“ — Et où cela, s'il vous plaît, continua le vieillard d'une voix railleuse.

“ — Peu importe où, reprit le voleur essayant en vain de se remettre de son trouble ; je n'ai pas le temps de conclure le marché, ainsi je vous le répète, peu vous importe où j'ai ramassé cela.

“ — Il importe beaucoup, mon maître, et je tiens à le savoir.

“ — Et moi je refuse de répondre ; vous n'êtes pas mon juge.

“ — Si je ne suis pas votre juge, vous êtes, vous, mon prisonnier, repartit le juif, et avant une heure vous serez, si je le veux, dans la prison du Saint Office, où les magistrats vous forceront bien à répondre, car aux restes de monture, fraîchement brisée, de ces pierres, je reconnais qu'elles ont été volées dans une église.

“ — Misérable ! huria le jeune homme en se précipitant sur les barres de fer, rends-moi mon bien ou je te tue.

“ — Ah ! vraiment, ricana Aaron. Calmez-vous, mon habile trouveur de perles et de diamants. La colère est très-mauvaise pour la santé. Adieu, au revoir, dans la prison ou à la potence ; je vais faire avvertir la police.

“ — Brigand ! essaie un peu de sortir.

“ — C'est ce que je fais, répartit le juif d'une voix railleuse, et faisant jouer un bouton placé derrière lui, le changeur disparut par une petite porte secrète.

“ — Infâme brigand ! rugissait le voleur pris au piège, en secouant avec rage la cage de fer, ah ! si je te tenais sous mon genou, abominable scélérate, monstre d'enfer, voleur, damné !

“ Il écumait de colère ; ses yeux, injectés de sang, lançaient des éclairs et ses mains crispées se déchiraient aux angles des barreaux, sans pouvoir les ébranler.

“ Sa colère était trop grande pour pouvoir durer. Lorsque épuisé d'une inutile fatigue, il reconnut enfin qu'il ne pouvait pas se venger, il s'accusa lui-même d'imprudencé et d'imbécillité, s'arracha les cheveux, puis tout-à-coup, se souvenant de la menace que lui avait faite le juif, d'aller avvertir la police, il s'élança comme un fou vers la porte d'entrée, descendit l'escalier en courant, souleva les

barres intérieures, et, arrivé au bout de l'impasse, se dirigea rapidement vers le Rhin.

“ La porte de la cage du vieil Aaron communiquait avec une sorte de vestiaire servant d'antichambre aux somptueux appartements de ce roi de la finance. Le banquier, après s'y être débarrassé de sa houppelande et du reste de son travestissement, traversa un somptueux salon tendu de tapisseries brodées à l'aiguille et orné de tableaux de maîtres, de meubles en chêne sculptés, de bahuts garnis de massive argenterie, et entra doucement dans une chambre attenante, meublée avec plus de simplicité, où, près d'une fenêtre enguirlandée de fleurs, une jeune fille, d'une éclatante beauté et vêtue du pittoresque costume israélite, travaillait assise à son métier.

“ — Tiens, dit-il, Rebecca, voici les pierreries que je t'ai promises en te fiançant à ton cousin Samuel ; elles sont plus belles que je ne l'avais espéré.

“ En voyant pleuvoir perles et diamants sur son canevass la jeune fille poussa un cri d'admiration, et jetant ses bras autour du cou du vieillard :

“ — Merci, grand-père, s'écria-t-elle ; mais en vérité, ces pierres sont trop belles.

“ — Il n'y a rien de trop beau pour toi, mon enfant, reprit Aaron en souriant ; d'ailleurs, elles ne m'ont pas coûté cher : rien qu'un merci, et pas même cela.”

CHAPITRE XVIII.

Pierre qui roule n'amasse pas le mousse.

“ Deux jours s'étaient écoulés depuis son départ précipité de Cologne, lorsque André arriva à Clèves. De l'argent volé à la Val-Grün il ne lui restait plus que six groschen et de ses chaussures que quelques lambeaux qui tenaient à peine à ses pieds.

“ C'était peu pour quelqu'un qui avait rêvé la fortune. L'enfant prodigue en était à regretter la vie du couvent, mais il n'était plus temps de songer à retourner en arrière. Il fallait pourtant manger, et pour se procurer le pain de chaque jour, il n'y avait plus à choisir qu'entre le travail, la mendicité ou le vol.

“ Par goût André eût préféré le vol. Heureusement cette industrie n'est pas sans danger, et la crainte salutaire de la potence, sur laquelle il avait eu, depuis quelques semaines, le loisir de méditer, effraya le fugitif ; ne voulant pas non plus du travail, il se décida pour la mendicité, et alla frapper à plusieurs portes.

“ La récolte fut moins abondante en pièces de monnaie qu'en avanies, en refus et en reproches mérités sur sa paresse. Les vrais pauvres étaient trop nombreux pour qu'on se chargeât d'entretenir la fainéantise de gens sans aveu, inconnus dans le pays, assez jeunes et assez vigoureux pour gagner leur vie à la sueur de leur front, au lieu de prélever un impôt sur les charités destinées aux infirmes, aux vieillards et aux malades.

“ Ici on le menaçait de la police s'il osait s'introduire de nouveau dans les maisons ; là on lui demandait rudement ses papiers en lui laissant clairement entrevoir qu'on le prenait moins pour un besogneux que pour un tire-laine ou un coupeur de bourses.

“ Les plus charitables, en lui donnant un verre de bière et un morceau de pain, l'avertissaient en même temps de ne plus venir les importuner. Quelques-uns s'offraient à lui procurer de l'ouvrage. Tous lui conseillaient de s'adresser aux riches couvents de la ville et des environs.

“ Le mendiant n'avait pas besoin de ces renseignements ; mieux que ceux qui lui en parlaient, il connaissait les couvents et savait à quoi s'en tenir sur leur hospitalité si large et si fraternelle, mais il savait aussi que presque toutes ces maisons, échelonnées comme par la main de la Providence sur les bords du Rhin, étaient en rapport les unes avec les autres, et la distance qui séparait Mayence de Clèves, quoique considérable, n'était cependant pas si grande que le vol commis à la Val-Grün n'eût eu

le temps de s'y être transmis de proche en proche sur les deux rives du fleuve, avec le signallement, par trop facile à reconnaître, de l'auteur de cet odieux attentat.

“ Loin de pouvoir être d'une utilité quelconque, le passeport dérobé au prieur n'était plus qu'une pièce compromettante qui, si elle tombait entre les mains des magistrats ne pouvait que faire constater plus facilement l'identité du coupable. Le fugitif résolut donc de l'anéantir : il le déchira en mille morceaux et, par surcroît de précaution, jeta les fragments lacérés derrière un tonneau vide placé à l'angle d'un grenier à foin dans lequel, moyennant quelques pennings pour chaque nuit, l'hôtelier de la *Mule-Noire* avait consenti à lui donner asile.

“ Vraiment, André semblait jouer de malheur.

“ Le lendemain même du jour où il avait trouvé ce moyen de faire disparaître le papier dénonciateur, un marchand de Dusseldorf, auquel appartenait le tonneau, ayant voulu le faire enlever, remarqua, suspendu à une toile d'araignée, les restes d'un cachet en cire rouge, fraîchement brisé et reconnu, en rapprochant les morceaux, le sceau du couvent de la Val-Grün. Ce nom éveilla chez lui le souvenir du vol sacrilège dont il avait entendu parler à Cologne et piqua sa curiosité.

“ Il ramassa les fragments, les rapprocha, et un examen attentif lui ayant fait supposer que la pièce ainsi restituée pourrait bien mettre sur la trace du voleur, il remit à l'hôte ce qu'il venait de recueillir, en lui recommandant de faire promptement porter le tout chez le bourguemestre.

“ Maître Volfrang, le propriétaire de la *Mule-Noire*, avait un défaut déjà commun au moyen-âge et qui certes ne l'est pas moins aujourd'hui, celui de trancher de l'important, d'aimer à faire du bruit et de vouloir se mêler de ce qui ne le regardait pas. Au lieu de suivre les prudentes instructions qu'il avait reçues, il voulut, par lui-même, trancher du grand inquisiteur, diriger une enquête et, pendant plus d'une semaine, il ne fut plus question, dans les cuisines de la *Mule-Noire*, tout aussi bien qu'autour des tables de la salle à manger, que du passeport retrouvé, de son identité, de son importance, et de la probabilité que le voleur avait passé par Clèves.

“ Toutes ces discussions, dissertations, inductions, déductions et conclusions, n'aboutirent, ainsi que cela devait arriver, à rien autre chose qu'à mettre André sur ses gardes. Depuis huit jours il avait quitté la ville, quand l'habile juge d'instruction se décida enfin à avvertir les magistrats, les seuls qui ignorassent encore l'affaire et les seuls aussi qui eussent dû la connaître dès l'origine.

“ Un mois après il y avait descente de justice à l'écurie de la *Mule-Noire*. La police avait fait les choses en conscience, examiné la pièce, discuté son authenticité ; les avocats avaient écrit des mémoires pour et contre, les juges avaient fait des enquêtes et des contre-enquêtes, sali beaucoup de papier et perdu beaucoup de temps pour arriver en tout résultat à savoir ce que tout le monde savait : que le tonneau derrière lequel avaient été trouvés les fragments du passeport, appartenait à maître Julien Reifenberg, honorable marchand et habitant de la ville de Dusseldorf, fils en légitime mariage de feu Vilhem Reifenberg et de Claudine Vestermayer, etc., etc., et que la cour ayant fait cette importante découverte, il y avait lieu d'enquérir quel était l'inconnu qui avait lacéré le dit passeport et dans quel but, etc.

“ Or, pendant que les prudentes magistrats procédaient avec cette régularité d'une lenteur toute germanique, l'inconnu, non encore soupçonné, venait, après un court séjour à Utrecht et à Leyde, deux des principales villes de la Hollande actuelle, de s'engager, comme mousse, à bord d'un vaisseau armé pour la pêche de la baleine et naviguait en toute sécurité à la hauteur des îles Orcades.

(A continuer)

IMPRIMÉ PAR PRENDERGAST ET CIE.

31 Rue St. Jacques, Montréal.